

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Octobre 2021**

**236x21**

### **MISSIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE** **DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC** **AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

Madame la conseillère déléguée aux marchés publics expose :

En application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, un appel d'offres ouvert a été publié pour réaliser des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'espace public.

Cet accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, et donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord cadre sera attribué à 1 seul opérateur économique.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 25 octobre 2021, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer l'accord cadre à :

<b>Désignation</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant annuel HT</b>
<b>Accord-cadre pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'espace public</b>	<b>Groupement TPF Ingénierie SAS, 13202 Marseille</b> <b>Co-traitants : Terram Paysage, 13090 Aix En Provence</b> <b>IDEE + SARL, 13360 Roquevaire</b>	<b>Minimum : 20 000 €</b> <b>Maximum : 200 000 €</b>

Il s'avère indispensable de demander à l'assemblée délibérante qu'elle autorise Le Maire à signer et à exécuter l'accord - cadre avec le groupement retenu ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé de Madame la conseillère déléguée aux marchés publics,

AUTORISE Le Maire à signer et à exécuter l'accord cadre avec le groupement TPF Ingénierie (co-traitants : Terram Paysage, Idée + Sarl).

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront prévus au budget.

- ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 29 Octobre 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE  
JEAN-MARC LEONETTI